

**Le 20 juillet 2010.**

**Le 09 d'Ab 5770.**

## **La justification par la foi.**

« *Et que nul ne soit justifié devant Dieu par la loi, cela est évident, puisqu'il est dit : Le juste vivra par la foi.* » ( Galates 3:11)

J'adresse un avertissement à quiconque désire gagner le ciel. Ne perdez pas le précieux temps d'épreuve qui vous est laissé pour coudre ensemble des feuilles de figuier destinées à couvrir la nudité qui résulte du péché. Alors que vous vous regardez dans le grand miroir moral de la sainte loi du Seigneur, où se reflète son caractère, ne vous imaginez pas un instant qu'il puisse vous purifier. La loi ne possède rien en elle-même qui puisse vous sauver. Elle ne saurait pardonner au transgresseur La faute doit être expiée. Le Seigneur ne sauve pas les pécheurs en abolissant sa loi, fondement de son gouvernement au ciel et sur la terre. C'est Celui qui s'est substitué au pécheur qui a enduré le châtiment. Ce n'est pas que Dieu soit cruel et impitoyable, et que le Christ ait été assez miséricordieux pour mourir sur la croix du Calvaire afin d'abolir une loi si arbitraire qu'il a fallu la clouer sur une croix, entre deux brigands. Le trône de Dieu ne supporte pas la moindre tache de crime ou de péché. Dans les conseils célestes, avant la création du monde, le Père et le Fils ont convenu que si l'homme devait se montrer déloyal envers Dieu, le Christ, qui est un avec le Père, prendrait, la place du transgresseur et souffrirait à sa place la peine que la justice lui aurait infligée. -- *Manuscrit 145, 1897.*

Quand le pécheur repentant et contrit devant Dieu discerne l'expiation de Christ en sa faveur et accepte ce sacrifice comme son unique espérance dans cette vie, et dans la vie future, ses péchés sont pardonnés. Ça, c'est la justification par la foi. Chaque âme croyante doit conformer entièrement sa volonté à celle de Dieu et se maintenir dans un état de repentance et de contrition, en exerçant la foi dans les mérites expiatoires du Rédempteur et en avançant de force en force, de gloire en gloire

Le pardon et la justification sont une seule et même chose. Par la foi, le croyant passe de la position du rebelle, un fils du péché et de Satan, à la position d'un loyal sujet de Jésus-Christ, non en vertu d'une bonté inhérente, sinon parce que Christ le reçoit comme son fils par adoption. Le pécheur reçoit le pardon de ses péchés, parce que ses péchés son chargés sur son Substitut et Garant. Le Seigneur dit à son Père céleste: "Celui-ci est mon fils. Je suspends la sentence de condamnation à mort qui pèse sur lui, donne-lui mon assurance sur la vie -vie éternelle- en vertu de ce que j'ai pris sa place et j'ai souffert pour ses péchés. Il est vraiment mon fils bien-aimé". De cette manière l'homme, pardonné et couvert des beaux habits de la justice de Christ, comparait sans tache devant Dieu.

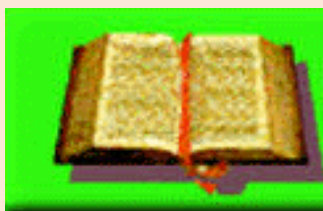
Le pécheur peut se tromper, mais il n'est pas laissé sans miséricorde. Cependant, son unique espérance est la repentance et la foi au Seigneur Jésus-Christ. C'est une prérogative de Dieu de pardonner nos transgressions et nos péchés, parce que Christ a pris sur lui notre culpabilité et il a suspendu la sentence qui planait sur nous, en nous imputant sa propre justice. Son sacrifice satisfait pleinement les exigences de la justice.

La justification est l'opposé de la condamnation. La miséricorde illimitée de Dieu s'exerce sur ceux qui sont totalement indignes. Il pardonne les transgressions et les péchés par amour pour Jésus, qui s'est fait propitiation pour nos péchés. Par la foi en Christ, le transgresseur coupable rentre dans la faveur de Dieu et dans la sûre espérance de la vie éternelle. -- *Manuscrit 21 de 1891, 27 février 1891.*

La justification par la foi en Christ se traduira par une transformation du caractère. Ceci est le signe, pour le monde, attestant la vérité des doctrines que nous professons. La preuve quotidienne que nous sommes une Église vivante, c'est le fait que nous mettons en pratique la Parole. Une action chrétienne cohérente est un témoignage vivant pour le monde.

Par là est montré à un monde apostat qu'il y a ici-bas un peuple convaincu que notre seule sûreté consiste à s'attacher résolument à la Bible. Ce témoignage se distingue clairement de celui d'une Église apostate, qui a substitué la sagesse et l'autorité humaines à la sagesse et à l'autorité de Dieu -- *Lettre 83, 1896 .*

Ellen G. White S.D.A.B. *Commentary* Vol 6, page 1070-1071.



**Vous sondez les Ecritures,  
parce que vous pensez avoir en elles  
la vie éternelle: ce sont elles qui rendent  
témoignage de moi. Jean 5:39**